Saint-Médard-sur-Ille	01 avril 2026
Délibération 2026-23	

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260401-2026231-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
✆ 02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27/03/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 01 avril à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Isabelle RENOUARD, Karine GUIBAUDET, Magalie DUFOUR, Michel FORGEOT, Laurie CHADEAU, Pierre GAUTIER DE LAHAUT, Marie-France HUNAULT, Tristan LE HEGARAT, Anne-Sophie LAINNEME, Vincent LE FERRAND.

Absents : Madame Isabelle JARJAILLE ayant donné pouvoir à Madame Anne-Sophie LAINNEME.

Secrétaire : Monsieur Tristan LE HEGARAT.

2026-23 ELECTION DES MEMBRES DU CCAS

M. le Maire propose au conseil municipal de procéder à l'élection de quatre délégués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Les membres du conseil municipal sont invités à se présenter en tant que représentant de la commune au CCAS.

Le vote a lieu à bulletin secret. Quatre membres du conseil municipal sont élus représentant de la commune au CCAS :

Josiane DETOC
Tristan LE HEGARAT
Karine GUIBAUDET
Anne-Sophie LAINNEME

Pour extrait conforme
Le Maire
BOURNONVILLE

MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE ★ 35 ★